



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : jean-michel.pouget@sarthe.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 14 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-06-28

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- nom : Sarthe, SIREN : 72, nature : departement
- nom : Pays de la Loire, SIREN : 52, nature : region
- nom : PETR Pays vallée du Loir, SIREN : 200076396, nature : PETR
- nom : CC Loir-Lucé-Bercé, SIREN : 200070373, nature : CC

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- PLUI
- SCOT
- SRADDET

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ruralité
- Convention globale CAF
- LEADER
- ORT

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :



- ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : DYNAMISER L'ECONOMIE ET RENDRE L'EMPLOI ATTRACTIF**

AXE 1 : Conduire une stratégie économique pour assurer des activités pérennes Principaux objectifs : • Optimiser l'offre foncière pour attirer les entreprises et répondre à leurs besoins • Développer et structurer les filières locales • Soutenir l'activité agricole dans son maintien et sa transition • Mettre au point une stratégie collective de marketing territorial adaptée au territoire

AXE 2 : Innover pour faciliter l'accès à l'emploi • Développer une offre de formation répondant aux besoins identifiés, notamment en partenariat avec LoirCoWork • Favoriser l'adéquation offre/demande avec une plateforme de mise en relation • Proposer une offre de services adaptés à la main d'œuvre non permanente • Lever les freins à l'emploi liés à la mobilité

AXE 3 : Faciliter l'accès au numérique • Développer et gérer le réseau • Accompagner des populations éloignées du numérique • Tirer le meilleur parti des outils numériques pour développer le territoire

ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : PRESERVER LE CADRE DE VIE

AXE 1 : Préserver, protéger et gérer durablement les ressources en eau Améliorer la gestion de la ressource en eau • Garantir la qualité écologique de l'eau • Prévenir les risques de catastrophe naturelles

AXE 2 : Impulser une démarche de transition écologique • Faire du patrimoine municipal et de l'aménagement un levier d'atténuation du changement climatique • Développer les énergies renouvelables • Réduire et mieux recycler les déchets • Sensibiliser tous les acteurs du territoire à la protection de l'environnement

AXE 3 : Mettre en valeur les richesses paysagères, le patrimoine naturel et bâti • Préserver le patrimoine bâti • Mettre en valeur les richesses naturelles et paysagères • Faire la promotion des richesses du territoire

ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : ACCUEILLIR, ATTIRER ET FAIRE RESTER LES FAMILLES

AXE 1 : Adapter les logements • Favoriser la rénovation des logements anciens et réduire la vacance • Adapter l'habitat existant à une population vieillissante • Proposer une offre de logement attractive aux jeunes actifs

AXE 2 : Accompagner et inclure les familles • Adapter l'accueil de la petite enfance aux besoins des habitants • Proposer un meilleur accueil des enfants et adolescents • Favoriser l'autonomie des seniors • Développer la communication et les services aux habitants

AXE 3 : Mettre en valeur les richesses culturelles et le sport • Développer l'offre culturelle • Compléter le maillage en équipements sportifs • Coordonner et communiquer sur les événements sportifs et culturels

ORIENTATION STRATEGIQUE 4 : RENFORCER LA PROXIMITE ET L'ACCESSIBILITE DES SERVICES

AXE 1 : Faciliter les déplacements Principaux objectifs : • Favoriser de meilleurs usages de la voiture • Développer les mobilités douces • Proposer des solutions de transport inclusives

AXE 2 : Réinvestir les centre-bourg Principaux objectifs : • Améliorer l'espace public des centre-bourgs • Garantir

l'accessibilité des centre-bourgs à tous • Maintenir et développer l'offre commerciale et de service dans les centre-bourgs AXE 3 : Répondre aux besoins de santé Principaux objectifs : • Garantir une offre médicale de qualité sur le territoire • Adapter la pratique médicale pour une vision globale de la santé • Mettre à profit les nouvelles technologies pour mieux se soigner

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Restauration et alimentation durable
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Emploi et Insertion
- Economie, production et consommation durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Organisation des déplacements
- Mobilités douces
- Transports en commun
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Santé et soins
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 24

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 97

Gouvernance et évaluation

composition du COFIL :

- Préfet
- DDT
- DDTES
- ARS
- ADEME
- Banque des territoires
- nom : Sarthe, SIREN : 72, nature : departement
- nom : Pays de la Loire, SIREN : 52, nature : region
- nom : PETR Pays vallée du Loir, SIREN : 200076396, nature : PETR
- nom : CC Loir-Lucé-Bercé, SIREN : 200070373, nature : CC

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

- Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COFIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : -

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- Bureau d'étude marché ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 3.03M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 2.07M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 216 000€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 710 600€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 30 000 €